

## **Compréhension mutuelle et échanges culturels en Méditerranée. Bilan de la politique euro-méditerranéenne et propositions pour sa relance.**

par Giovanna Tanzarella

*[contribution extraite de "Bringing the Euro-Mediterranean Partnership closer to people – 35 proposals to engage civil society in the Barcelona process", ouvrage collectif sous la direction de Ivan Martin, publié en 2005 à l'initiative de la Friedrich Ebert Stiftung]*

### **A.**

La Méditerranée constitue un lieu privilégié d'observation et potentiellement un espace unique d'expérimentation de nouvelles relations mondiales.

Pour tenter de dresser un bilan des dix dernières années nous allons d'abord nous interroger sur les modifications qu'a connues la région. Et pour ce faire, nous voulons délibérément nous placer au sein même de l'espace méditerranéen, et ne pas porter notre regard de l'extérieur (depuis l'Europe et moins encore depuis l'Occident), puisque nous n'entendons pas considérer la Méditerranée comme une maladie dont souffrirait le monde actuel mais comme le lieu qui sans doute abrite le remède.

La première question à laquelle nous tenterons de répondre est : dans la région euro-méditerranéenne, quels sont les changements les plus importants et leurs répercussions du point de vue culturel, depuis le lancement du Processus de Barcelone en 1995 ?

#### **1.**

Le Partenariat Euro-Méditerranéen (PEM) voit le jour alors que le vieux monde bipolaire vient de mourir et avec lui la stabilité des relations mondiales fondée sur l'équilibre des forces entre les deux super-puissances qui l'avait caractérisé. La chute du système bipolaire en dégelant les relations internationales semble avoir donné à l'Europe, qui poursuivait son intégration politique, une nouvelle dynamique l'amenant d'abord à entreprendre sa route vers son Est et ensuite à lancer son initiative stratégique et politique en direction du Sud. Le PEM a pu à l'époque être interprété comme le signe d'une nouvelle ère de relations partenariales entre anciens colonisateurs et anciens colonisés et donc comme l'inauguration d'un nouveau monde multipolaire. Dans ce sillon, mais l'ayant précédé aussi, des relations culturelles plus ouvertes, plus confiantes, semblaient possibles entre les deux rives de la Méditerranée. L'Europe (re)découvrait que la Méditerranée n'était pas seulement tourisme, au mieux, et boat people, au pire, mais également un lieu de culture dans la diversité.

Et 10 ans après ? Les menaces sur la diversité culturelle n'ont jamais été aussi inquiétantes, pour la Méditerranée et même pour l'Europe. La fin de la Guerre froide a accouché d'un ordre mondial fondé sur l'unilatéralisme nord-américain, au sein duquel l'Europe parle d'une voix tellement faible qu'elle semble inaudible. Particulièrement après le 11 septembre 2001, on a assisté à une sorte de contraction, de réduction de la notion même d'Occident autour des États-Unis et de leur initiative. Dans ce nouvel horizon, les inégalités entre les pays, les

diversités entre les cultures sont considérées comme la preuve de l'existence d'une hiérarchie de valeur entre traditions, entre peuples, entre civilisations. <sup>1</sup>

Les États Unis semblent vouloir reprendre la main en Méditerranée : d'abord sur le plan politique, par la stratégie de « réforme » du monde arabe (voir le Forum de l'avenir organisé au Maroc en décembre 2004) ; ensuite par une initiative active dans le domaine économique comme en témoignent les accords de libre échange conclus ou en négociation avec certains pays de la rive sud. L'exemple de l'accord de libre échange avec le Maroc est particulièrement significatif : son volet culturel constitue une menace pour toutes les industries culturelles marocaines. Encore fragile, en dépit des protections et des quotas, le secteur culturel risque d'être balayé par la « libre concurrence » des poids lourds de l'industrie culturelle nord-américaine alors même que les multiples composantes de la culture marocaines (dont l'amazighe) viennent d'être reconnues. Fin de la diversité culturelle ? La culture serait-elle en passe de devenir une simple marchandise ? Tout en s'ouvrant progressivement au reste du monde et à l'Europe d'abord, les pays méditerranéens sont-ils en mesure de défendre leur exception culturelle ?

2.

Mais il y a une question centrale qui permet de mesurer la dégradation de la situation en Méditerranée depuis 1995 et qui fait sentir dramatiquement ses répercussions dans la sphère dite « culturelle ». Rappel. Novembre 1995, date de la Conférence de Barcelone, représente la crête du processus d'Oslo. En effet, cette date est aussi celle de l'assassinat d'Yitzhak Rabin, événement qui marque le début d'une descente progressive et dramatique vers la fin de tout accord et de tout processus politique. Or le Partenariat lancé à Barcelone a été largement porté par l'idée qu'un espace « de paix et de prospérité partagée » pouvait être édifié à partir d'une solution juste du conflit israélo-palestinien, solution qui semblait à portée de main et à laquelle le Partenariat aurait contribué en inscrivant durablement Israël et la Palestine dans le concert euro-méditerranéen. La fin d'Oslo, la fin de la primauté du politique, au fil des ans, a fragilisé le Processus euromed, dont la faiblesse politique a empêché une quelconque influence sur le cours des choses. L'affirmation de l'usage de la force pour la résolution des problèmes, dont la guerre anglo-américaine en Irak est l'expression la plus récente, faisant taire la voix/voie politique, a porté un coup très rude aux relations de confiance qui commençaient à se tisser de part et d'autre de la Méditerranée. La prétendue ligne de fracture entre le bien et le mal, entre Occident chrétien et Islam, a coupé la Méditerranée en deux, avec des effets, dont les sociétés sur les deux rives paient aujourd'hui le prix.

---

<sup>1</sup> Cf. Franco Cassano, *Homo civicus. La ragionevole follia dei beni comuni*, Dedalo, 2004, page 85 (*Un altro Occidente. Riflessioni sull'Europa*).

3.

Dernier élément du tableau, l'Europe et ses frontières. Au cours des années 1990, l'Europe entame les négociations avec les pays de l'Est en vue de leur adhésion. Elle rentre dans une phase d'élargissement, de mouvement dynamique. A l'époque, des débats ont accompagné la mise en place du PEM sur les perspectives politiques que l'Europe pouvait proposer aux pays méditerranéens au-delà de la zone de libre échange en 2010. Des voix audacieuses défendaient une perspective d'intégration politique dont les modalités étaient à trouver. C'est précisément cette perspective politique qui aurait fait du Partenariat non pas une fin en soi mais un véritable projet politique mobilisateur. Le simple fait d'évoquer ces débats nous permet de mesurer le changement radical du contexte actuel. L'Europe semble aujourd'hui aborder à reculons le début des négociations avec la Turquie. Elle lance la Politique européenne de voisinage qui fige ses frontières et s'enferme dans un débat idéologique sur l'identité européenne (chrétienne ou pas) passant sous silence l'apport des populations musulmanes qui sont désormais une composante à part entière de son identité mais oubliant aussi la dimension culturelle qui la lie profondément à l'ensemble du bassin méditerranéen.

La Méditerranée qui semblait pouvoir exister de nouveau en tant qu'espace d'expérimentation de nouvelles relations entre l'Europe et le monde arabe, se retrouve clivée. La notion dominante aujourd'hui n'est pas celle d'Euro-Méditerranée mais celle de « Middle East and North Africa - MENA region » notion anglo-saxonne qui semble en passe d'être adoptée y compris par les Européens, qui se placent ainsi à l'extérieur de la Méditerranée et la regardent sous un angle exclusivement anxiogène. Face à la faiblesse de l'Euro-Méditerranée, comme vision politique, se profile le « Broader Middle East » qui approfondit la séparation entre Europe et Méditerranée.

Or dans les quinze années à venir les relations euro-méditerranéennes seront certainement au cœur du débat public européen, d'abord en raison du processus d'adhésion de la Turquie (le débat a déjà commencé). Mais la Méditerranée sera à l'ordre du jour aussi en raison de la perspective d'un afflux important et nouveau de plusieurs millions de travailleurs immigrés en Europe, appelés à combler le déficit démographique européen, à assurer le fonctionnement des systèmes européens de protection sociale (au moment du départ à la retraite de la génération du baby boom), appelés, en un mot, à garantir la croissance européenne.<sup>2</sup> Ces deux questions redonneront une actualité accrue aux relations avec la Méditerranée, dont la dimension culturelle (et non inter-religieuse) n'aura jamais été aussi cruciale et néanmoins largement ignorée.

Plus essentiellement, la Méditerranée est nécessaire à l'Europe (et pas seulement l'inverse), pour des raisons historiques, culturelles et pour notre communauté de destin.

---

<sup>2</sup> *Livre vert sur une approche communautaire de la gestion des migrations économiques*, COM (2004) 811 final, Commission Européenne, 11 janvier 2005.

## **B.**

Avant de nous interroger sur les priorités actuelles, portons un moment notre regard sur ce qui a été réalisé dans le cadre du PEM.

Dans la déclaration de Barcelone, l'objectif général du Partenariat euroméditerranéen est défini de manière très claire : « faire du bassin méditerranéen une zone de dialogue, d'échanges et de coopération ». Ceci exige entre autre « la promotion d'une meilleure compréhension entre les cultures ». En effet, l'Europe entretient avec la Méditerranée des liens privilégiés « forgés par le voisinage et par l'histoire ». Cette reconnaissance de la géographie et de l'histoire fonde le programme commun que se donnent les 27 Etats signataires. Programme riche de promesses puisque le troisième volet de la déclaration cite expressément à côté d'une politique durable en matière d'éducation, d'échanges culturels, de dialogue, l'épineuse question de la mobilité, problème qui allait devenir de plus en plus aigu et que l'on s'engage à résoudre « notamment par l'amélioration des procédures administratives ». De plus la « contribution essentielle » de la société civile est affirmée pour la première fois comme un élément essentiel du rapprochement entre les Méditerranéens.

Des observateurs attentifs <sup>3</sup> ont fait remarquer que la place accordée à la culture dans le dispositif imaginé à Barcelone n'était pas aussi centrale dans les premières versions du texte de la déclaration (qui datent du printemps 1995) et qu'il a fallu l'obstination d'un certain nombre de « méditerranéistes » pour faire évoluer la rédaction jusqu'à sa version finale.

Mais ce qui constitue une innovation de taille est l'association de « société civile » et de « culture » dans le troisième volet, comme si on reconnaissait explicitement que le dialogue des cultures est d'abord un dialogue entre les sociétés et qu'il n'est ni du ressort exclusif des Etats ni de celui des élites, de part et d'autre de la mer.

Bien entendu, les sociétés civiles euro-méditerranéennes n'avaient pas attendu la Conférence de Barcelone pour investir le champ de la coopération culturelle par une multitude d'initiatives qui ont tissé la toile des échanges en Méditerranée. Une partie significative de ces initiatives avait bénéficié même du soutien financier de la Commission européenne, dans le cadre de la Politique méditerranéenne rénovée (1990-95) qui prévoyait des dispositifs d'aide à la coopération décentralisée (entre médias, entre collectivités territoriales, entre universités) : c'était les « programmes med ». D'autres projets, certains de taille très modestes, trouvaient leur financement directement auprès des services de Bruxelles, il s'agissait de ce que l'on a appelé les micro-actions : ce mode souple et flexible de financement a été aboli progressivement, au profit des dispositifs beaucoup plus contraignants que sont les « programmes régionaux ».

---

<sup>3</sup> Cf. Paul Balta, *La culture : le parent pauvre*, Confluences Méditerranée, n°35, automne 2000

## C.

Dans le domaine de la culture et des échanges humains on peut distinguer trois moments dans la conception et la réalisation des cadres de la politique euro-méditerranéenne en matière culturelle : le lancement des « programmes régionaux » (1996 – 1999), l'ouverture aux pays méditerranéens des programmes culturels et éducatifs européens (à partir de 2002) et la création de la Fondation Anna Lindh pour le dialogue des cultures (décidée en 2002, et inaugurée au printemps 2005).

### 1. Les programmes régionaux euromed.

Dès le printemps 1996, les ministres de la Culture du PEM se réunissent pour la première fois, sur le thème du patrimoine méditerranéen, à Bologne (Italie). Il en résultera le premier programme régional, Euromed Héritage. Le passé, on l'a vu, est considéré comme le socle du projet culturel euromed, on ne sera donc pas étonné que les ministres du Partenariat inaugurent leur action par ce thème consensuel. Echange de savoir-faire techniques, formation, inventaire, valorisation et tourisme sont au menu de ce programme. Doté d'une enveloppe relativement conséquente (€ 17,2 millions pour le premier exercice 1997-2003, € 30 millions pour le deuxième 2001-2008 et € 10 millions 2003-2008) il a financé 36 projets régionaux, la majorité d'entre eux bénéficiant d'une subvention d'environ € 3 millions. Peu de société civile au rendez-vous d'Euromed Héritage puisque les projets sont menés pour la plupart par des universités et par les ministères de la Culture ou leur émanations. Plus grave encore, tous les chefs de file des projets bénéficiaires sont Européens.

Conçu en 1997 et lancé en 2000, Euromed Audiovisuel (€ 20 millions) a financé six projets axés sur la production, la circulation, la conservation et la distribution de films européens et méditerranéens. Un nouveau programme a été annoncé pour la période 2005-2007, doté de € 15 millions, qui portera d'avantage sur les questions d'équipement (création et modernisation de salles), de distribution, de réglementation et de législation.

Euromed Héritage et Audiovisuel ont indéniablement permis la réalisation de projets souvent excellents mais leur contraintes techniques et financières et l'importance des budgets les ont confinés à des milieux de spécialistes hyper-professionnalisés, sans impact tangible ni visible sur les sociétés euro-méditerranéennes.

Le Programme Euromed Jeunesse I, adopté en 1998, et doté de € 9,7 millions (dont € 6 millions sur fonds MEDA) pour la période 1999-2001, a financé des projets d'échanges et de formation entre organisations de jeunesse de l'espace euromed et a permis la mise en place d'un réseau de Coordinateurs nationaux, composé de représentants institutionnels pour chaque pays impliqué. L'exercice 2002-2004 du programme qui a vu ses fonds augmentés à hauteur de € 14 millions, a donné la priorité aux actions de formation et a permis la mise en place en septembre 2003 de la plate-forme Euromed Jeunesse, réseau d'associations

et d'ONG de jeunes. Au total, le programme a financé plus de 500 projets (2003).<sup>4</sup>

A partir de 1998, enfin, une enveloppe globale de € 65 millions a été consacrée au développement de l'interconnexion informatique entre les pays euro-méditerranéens dans le cadre du programme Eumedis pour la société de l'information euro-méditerranéenne. Certains projets sélectionnés, touchant au tourisme et au patrimoine via Internet, sont considérés par la Commission européenne comme une contribution à compréhension entre les cultures.

## 2. Les programmes européens.

A partir de l'année 2002 et de la Conférence ministérielle de Valence (Barcelone V), une nouvelle orientation est adoptée par la Commission, et qui était demandée depuis longtemps par la société civile : l'ouverture de certains programmes européens aux pays méditerranéens.

Premier exemple, le programme Tempus. Conçu pour favoriser la réforme de l'enseignement supérieur dans les pays d'Europe centrale et orientale en 1990, ce programme a été étendu aux pays partenaires méditerranéens à partir de 2002. Il vise à encourager la coopération multilatérale entre universités, essentiellement, en matière de programmes d'étude et de modernisation de la gestion des universités à travers des projets euro-méditerranéens communs et des bourses de mobilité destinées au personnel universitaire. Tempus MEDA disposait d'un budget de € 43 millions pour la période 2002-2004.

En 2004, le programme Erasmus, favorisant la mobilité des étudiants en Europe a été transformé en Erasmus Mundus (€ 230 millions pour 2004-2008) et devient donc accessible aux universités et aux étudiants méditerranéens qui pourront donc suivre des Masters en Europe. Plus de 9 000 bourses de mobilité seront attribuées pour favoriser ce flux d'étudiants et 1 000 bourses d'enseignement/recherche iront à des universitaires des pays tiers.

A partir de 2005-2006 le programme MEDIA (de la DG Culture) dans son volet formation sera ouvert aux professionnels méditerranéens de l'audiovisuel puisque les pays partenaires de la région sont désormais éligibles.

Autre exemple et de taille : Culture 2000. Ce programme cadre de la coopération culturelle européenne finance des projets annuels et pluri-annuels qui chaque année portent sur une « priorité sectorielle » différente. Celle de 2004 était le patrimoine culturel ancien. Il est à souligner que si ce programme phare de la Commission européenne s'est ouvert depuis 2003 aux pays méditerranéens, les opérateurs culturels de ces pays n'ont pas droit au statut de co-organiseurs des projets mais doivent se contenter du rôle de « partenaires associés ». Ils

---

<sup>4</sup> Ce programme régional est suspendu depuis janvier 2005. Voir l'évaluation produite en décembre 2004 pour la période 2001-2003 : [http://europa.eu.int/comm/youth/program/eval/euromed2004\\_en.pdf](http://europa.eu.int/comm/youth/program/eval/euromed2004_en.pdf)

sont donc exclus de la co-responsabilité dans la conception et dans la réalisation des projets.

Pour terminer ce rapide tour d'horizon, il faut citer une dernière nouveauté qui touche le secteur de la recherche fondamentale mais aussi les sciences sociales et humaines. Le VI Programme cadre pour la recherche et le développement technologique (PCRDT), instrument de l'Espace européen de recherche, fait désormais place aux pays méditerranéens. Conçu essentiellement comme outil de la coopération scientifique, il offre également des opportunités d'échange et de travail en commun entre les deux rives de la Méditerranée. Dans ce cadre un réseau euro-méditerranéen d'excellence entre instituts de recherche en sciences humaines sur l'aire méditerranéenne est né.<sup>5</sup>

On serait tenté de souligner un paradoxe européen : les financements européens les plus importants pour les échanges culturels avec la Méditerranée se font désormais hors MEDA. C'est singulièrement le cas du dernier exemple cité : en effet, le programme Euromed Sciences Humaines, une des actions les plus légitimes et les plus annoncées, a été empêché de voir le jour dans le cadre euromed, par l'incapacité des responsables du processus de Barcelone à trouver les modalités de sa mise en oeuvre.

Autre remarque de taille : l'absence de programmes pour les relations euro-méditerranéennes dans les secteurs de l'éducation primaire et secondaire (y compris l'apprentissage des langues) et des médias. Or le Rapport du groupe des Sages insistait tout particulièrement sur ces deux aspects fondamentaux dans la construction des représentations réciproques et la persistance des stéréotypes.<sup>6</sup>

L'ouverture à la Méditerranée des outils et programmes européens, bien au-delà de MEDA, semble donc s'affirmer et on ne peut que s'en réjouir. Il reste cependant que ces programmes ont été conçus dans une logique européenne et non pas dans une optique partenariale. Bien souvent, ils confinent les pays sud-méditerranéens dans une position subalterne et non égalitaire.

Enfin, l'accès à ces programmes reste un véritable parcours du combattant. Les procédures administratives (formulaires, délais, statut juridique des demandeurs, ...) se révèlent excessivement complexes et contraignantes ; elles nécessitent de compétences techniques, administratives et financières totalement hors de la portée des opérateurs culturels au Sud comme au Nord de la Méditerranée. De plus la barrière linguistique (l'arabe n'étant pas une langue acceptée) et les législations des pays sud-méditerranéens constituent le plus souvent des obstacles insurmontables pour les porteurs de projets culturels.

---

<sup>5</sup> Réseau euro-méditerranéen des centres de recherche en sciences humaines sur l'aire méditerranéenne – REMSH, piloté par la MMSH d'Aix-en-Provence.

<sup>6</sup> *Le dialogue entre les peuples et les cultures dans l'espace euro-méditerranéen*, Rapport du groupe des Sages créé à l'initiative du président de la Commission européenne, automne 2003, publication des Communautés européennes, 2004, p.38 et p.45

### 3. La Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures.

L'année 2002 marque le lancement d'une initiative qui se veut ambitieuse, censée relancer la dimension culturelle du Partenariat euromed qui subit les contrecoups de l'après 11 septembre. Première institution créée dans le cadre du Processus de Barcelone, la Fondation a vocation à « promouvoir la compréhension entre culture et les échanges entre sociétés civiles », fondant son action future sur un réseau de 35 institutions désignées par les 35 pays du PEM. Plusieurs interrogations ont accompagné la mise en place de cette nouvelle institution, qui démarre ses activités courant 2005.

La première inquiétude concerne la faiblesse des fonds dont elle dispose (€ 11,8 millions sur trois ans dont € 5 millions provenant de Meda) compte tenu des ambitions affichées et du caractère stratégique du dialogue des cultures pour l'espace méditerranéen. La deuxième interrogation touche à sa nature intergouvernementale : en effet, elle est placée sous l'autorité du Comité euromed, composé des représentants des États du partenariat, alors que sa légitimité et sa crédibilité, surtout sur la rive sud, se fonde de toute évidence « sur un fonctionnement ouvert, transparent et indépendant des tutelles étatiques. »<sup>7</sup>

Le projet de programme triennal de la Fondation présente des pistes intéressantes<sup>8</sup> tout en faisant une large part aux synergies et partenariats qu'elle entend mettre en oeuvre avec les grandes institutions intergouvernementales internationales (Unesco, Aleco, Conseil de l'Europe, ...). De plus, son Comité consultatif qui a été conçu comme l'entité devant faire une place à la société civile culturelle, est composé de membres désignés eux aussi par les gouvernements. On peut dès lors s'interroger sur la place que les acteurs indépendants de chaque pays euromed trouveront dans le dispositif de la Fondation et de ses actions. Le dialogue des cultures ne peut plus rester confiné dans les sphères des spécialistes ou des États, il doit être le fait des sociétés tout entières. La Fondation Anna Lindh sera très certainement jugée sur sa capacité à être au plus près des citoyens des deux rives et à répondre à ce défi. Au jour d'aujourd'hui, rien ni de sa conception ni de sa structuration n'incite à l'optimisme.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Déclaration de la Plate-forme non-gouvernementale euromed et du Forum civil de Naples (décembre 2003)

<sup>8</sup> Voir [www.euromedalex.org](http://www.euromedalex.org)

<sup>9</sup> Il est intéressant de citer ce passage du Rapport des Sages qui mettait en garde sur les risques du projet : « Si, faute de cette volonté politique et des moyens nécessaires, la Fondation n'était pas en mesure de jouer le rôle déterminant qui doit être le sien, *mieux vaudrait renoncer* à un projet qui ne serait pas à la hauteur des ambitions proclamées et dont l'absence de contenu aurait un effet dévastateur sur les opinions publiques et démobilisateur pour les sociétés civiles », op.cit. page 49.

#### 4. Les Forum civils euromed (FCE) et les réseaux.

Le tableau des réalisations du Partenariat euromed en matière d'échanges humains et culturels ne serait pas complet sans mentionner le rôle des FCE au cours des dix dernières années.

Depuis 1995, quasiment tous les Forum qui ont accompagné les réunions des ministres des Affaires étrangères, ont abordé ces thèmes au sein d'ateliers de travail qui ont produit un nombre considérable de réflexions et de recommandations comme en témoignent les actes des ces réunions internationales. Mis bout à bout ces documents constituent un volume impressionnant d'échanges et de projets, dont il faudra un jour mesurer l'impact, probablement faible, sur la réalité des relations euromed.<sup>10</sup>

En marge des Forum civils, et parfois sous leur impulsion, on a assisté ces dix dernières années à la naissance de réseaux d'acteurs culturels actifs dans l'espace méditerranéen. Il s'agit souvent de réseaux informels, non institutionnalisés, fondés sur des relations de confiance et liés à un projet ou à une rencontre. Peu visibles parfois, ces expériences informelles irriguent pourtant la Méditerranée d'échanges intellectuels et de solidarité.

Phénomène récent, la naissance de réseaux culturels arabes marque une étape importante dans la structuration de l'espace civil des sociétés sud-méditerranéennes. Un exemple parmi tant d'autres : le Palestinian Network of Art Centres, basé à Ramallah, qui vise non seulement à renforcer les capacités des organisations culturelles et artistiques en Cisjordanie et Gaza mais constitue une plate-forme de coopération avec les milieux artistiques européens. Sur le plan régional, on citera volontiers le réseau DBM (Danse Bassin Méditerranée) des professionnels de la danse et le FEMEC (Forum euro-méditerranéen des cultures) issu du Forum civil de Marseille en 2000, qui réunit artistes, traducteurs, universitaires, opérateurs culturels, animateurs d'associations ou de revues, d'Europe et de Méditerranée, expressions significatives de la scène culturelle indépendante euro-méditerranéenne. Autre exemple innovant, le site d'information culturelle Babelmed.net, unique en son genre, déploie son activité grâce à un réseau de journalistes indépendants de 12 pays méditerranéens.

Ces nouveaux réseaux de la société civile sont-ils une conséquence du Partenariat euro-méditerranéen, alors que ce dernier ne leur a apporté ni soutien politique ni financier ? On peut cependant souligner que la plupart de ces acteurs indépendants de la scène culturelle euromed ont inscrits leurs pratiques dans le dialogue que le Partenariat euromed entend favoriser.

---

<sup>10</sup> La Fondation René Seydoux (Paris) a déjà réalisé en 2000 un premier inventaire des recommandations de ces réunions à l'occasion du 5<sup>ème</sup> anniversaire du processus de Barcelone. La suite est en cours.

#### **D.**

1. Au de-là des contraintes internationales, des ambitions proclamées et des réalisations, quel bilan critique peut-on tirer de ces dix dernières années ?

Parent pauvre du Partenariat, la dimension culturelle des relations euromed a pris depuis quelques années une importance grandissante dans le discours et dans l'affichage.

Mais que recouvre aujourd'hui le dialogue des cultures dans l'espace euro-méditerranéen ?

Le dialogue des cultures a fait l'objet d'un nombre si important de rencontres et de déclarations, en particulier après le 11 septembre, que la notion a fini par perdre son sens véritable, pour devenir une incantation consensuelle ou pire un cache misère. Image inversée du choc des civilisations, cette idée, généreuse en apparence, véhicule l'idée d'un face à face entre les cultures considérées comme des blocs, dans une vision réductrice de leur unicité, d'un prétendu noyau dur qui ne peut qu'être religieux. Or chaque culture est faite de différences, de distinctions, d'oppositions : c'est au sein même de chaque tradition que s'opèrent d'incessantes négociations grâce auxquelles les cultures trouvent leurs réponses provisoires aux questionnements du présent. Tout particulièrement dans l'espace euro-méditerranéen, les cultures sont multiples, complexes, entremêlées. Il ne saurait être question donc de face à face mais de reconnaissance de cette complexité et des emprunts réciproques entre nos cultures.

Cette reconnaissance de la pluralité des cultures doit cependant éviter le risque de tomber dans une sorte de relativisme culturel qui par le biais du "respect des spécificités" ouvrirait la voie au discours sur l'impossibilité de transposer certaines valeurs ou d'appliquer certains principes. Le dialogue et la négociation entre les différences peut et doit se faire à partir d'un socle non négociable de valeurs fondées sur le respect des libertés et des droits, partout.

Mais il y a une autre dimension qui pose problème : tout ce qui est mis en œuvre actuellement sous le label du « dialogue des cultures », met en présence des « dialogants » qui se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Les élites intellectuelles et polyglottes des deux rives de la Méditerranée travaillent ensemble, conçoivent ensemble, imaginent ensemble, et ce qui les distingue (un peu) suffit à leur donner le sentiment enivrant du dialogue entre civilisations. Mille et mille projets, programmes et symposiums se déroulent ainsi. L'Europe s'en satisfait, les gouvernements du Sud ne demandent pas mieux. Et l'on passe comme ça à côté de la réalité réelle des sociétés méditerranéennes, de leurs préoccupations véritables et surtout, on passe à côté, sans les voir, des femmes et des hommes qui, au sud comme au nord de la Méditerranée, ne parlent que leur langue maternelle, n'ont pas les moyens de voyager, n'ont aucune chance d'obtenir un visa dans les temps, ne sont pas des professionnels de la « scène euromed » mais représentent néanmoins les acteurs de la vie, culturelle, artistique, associative de leurs pays. Le dialogue restera une illusion tant que ceux qui y participent sont tous francophones ou anglophones, parfaitement laïques, « modernes » et performants. Or c'est justement entre ceux qui portent

en eux des références issues de différentes traditions de pensée et de sentir, que le dialogue retrouverait du sens.

## 2. Quelles sont les conditions d'un véritable dialogue ?

Replacer la dimension humaine au centre de la rencontre entre les deux rives signifie faire de la Méditerranée un véritable lieu de circulation des femmes et des hommes. Rouvrir l'espace cloisonné par les frontières implique de modifier radicalement la politique des visas qui empêche très souvent les personnes de se déplacer, de participer aux projets des uns et des autres, de les concevoir ensemble. Interdire les pratiques bien souvent humiliantes imposées par les autorités consulaires que tant de Méditerranéens connaissent constamment est devenu urgent si l'on souhaite redonner de la crédibilité à la Déclaration de Barcelone. Favoriser la mobilité plutôt que de l'entraver et donc rendre possibles, fluides, faciles les déplacements remplirait d'un contenu substantiel le dialogue des cultures. Car ce dernier n'a de sens que s'il est fondé sur la confiance que seule la rencontre directe et régulière peut engendrer. Concrètement cela veut dire suppression des visas de court séjour ou attribution de visas à entrées multiples pour les ressortissants des pays ayant ratifié les accords d'association avec l'Union européenne.

Le véritable objectif du dialogue culturel n'est pas seulement la compréhension réciproque mais plus fondamentalement la capacité de concevoir un avenir partagé entre sociétés qui bordent la même mer. Or, entre la rive nord et la rive sud, les pays de la Méditerranée connaissent des inégalités flagrantes, non seulement sur le plan économique mais également sur le plan des libertés. Nous pensons ici aux inégalités d'accès aux savoirs et à l'éducation, d'accès aux sources d'information, mais aussi aux inégalités de production des industries culturelles comme aux inégalités dans la formation aux métiers artistiques, et enfin inégalités quant à la liberté de création et d'expression. Comment peut-on dialoguer lorsque l'on vit des situations si profondément inégalitaires ? Escamoter la question de l'inégalité de l'échange revient à vider de sens le dialogue et à le transformer dans un jeu dans lequel un des participants est d'avance perdant.

Autre élément central, souvent négligé, est celui des entraves à la circulation des œuvres de l'imaginaire. En effet, le flux d'échanges entre les deux rives est très largement dominé par les productions du Nord. L'accès aux créations contemporaines des pays arabes est indispensable pour faire tomber les préjugés qui frappent ces pays dont on ignore en Europe la richesse en termes de littérature, de danse, de musique et de théâtre. Un soutien substantiel à la circulation des œuvres serait la traduction très tangible du discours européen sur le dialogue avec le monde arabe.

C'est à partir de là qu'il est possible d'imaginer une politique volontariste et de longue haleine en matière d'éducation à l'interculturel. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit non seulement de défendre la diversité culturelle au sein même de

l'Europe mais également de la protéger comme un bien commun et de lutter contre la privatisation de la culture dont les exemples se multiplient.

Enfin, il ne peut y avoir de dialogue des cultures sans un accès égal aux ressources consacrées à la culture, sans que des mécanismes souples soient mis en place pour l'aide aux échanges (jeune création, formation, ...). Cela est très largement du ressort des États, bien entendu. Cependant, le Partenariat euro-méditerranéen a là un rôle majeur à jouer.

Le premier aspect est la réforme en profondeur des procédures d'accès aux financements européens : c'est le fonctionnement démocratique des institutions européennes qui est en cause. Nous avons passé en revue rapidement les dispositifs mis en place et ils sont nombreux. Cependant, l'extrême rigidité des mécanismes techniques et financiers qui les régissent rend inaccessibles les appels d'offres européens. Un seul exemple : le statut légal des associations, requis par les procédures, est inapplicable dans bon nombre des pays de la rive sud qui ne délivrent plus depuis longtemps les autorisations administratives pour la création d'associations sans but lucratif, lorsqu'elles ne sont pas simplement empêchées de recevoir des financements de l'étranger.

La question de la langue arabe comme langue de communication entre l'Europe et la Méditerranée doit être considérée comme essentielle au dialogue.

Le développement dans les pays de la rive sud de la capacité de financement de la culture et des échanges culturels et éducatifs est aussi aspect décisif. Le Partenariat euromed devrait favoriser la création de fonds de financement totalement indépendants des tutelles étatiques, capables de fonctionner dans les pays même, et gérés au plus près des besoins des acteurs locaux. Les accords d'association pourraient être mis à contribution par l'inclusion d'une clause obligatoire concernant le financement du domaine culturel.

Or actuellement la Fondation euro-méditerranéenne semble concentrer toute l'initiative du PEM dans ce domaine : est-elle destinée à terme à devenir le seul instrument de la politique culturelle du Partenariat ? On peut le craindre car on voit mal comment elle pourra, avec un budget très limité et une structure largement adossée aux gouvernements, répondre aux besoins.

D'une manière générale, enfin, tout se passe comme si la Commission européenne avait renoncé à son pilotage politique de l'action culturelle euro-méditerranéenne, ce qui a laissé toute la place à des logiques « gestionnaires » et bureaucratiques des responsables de MEDA. Le politique semble désormais ne plus avoir de prise sur la technostucture.

### 3. Le dernier aspect du bilan concerne la société civile.

En effet les acteurs sociaux et culturels, pourtant très actifs et inventifs dans l'espace euromed depuis 1995, ont leur part de responsabilité, car ils n'ont pas su être toujours à la hauteur du rôle qu'ils étaient invités à jouer (sur le papier, il est vrai) au sein de la politique méditerranéenne de l'UE.

Dans le domaine culturel en particulier, cela s'est traduit par une incapacité à peser sur les politiques publiques (nationales et communautaire) et aussi par l'impossibilité de se faire entendre d'une voix forte et unie.

Caractérisés par un fractionnement et un cloisonnement très forts (les artistes et les universitaires ne se connaissent pas, par exemple), animés parfois par des logiques de concurrence, les milieux de la culture ont produit ces dernières années sur le Partenariat euro-méditerranéen un discours désabusé et teinté d'impuissance.

Parallèlement, on a assisté au fil des ans à la naissance de véritables officines spécialisées et professionnalisées qui se sont appropriées le discours sur la Méditerranée, le vidant de son contenu de résistance, pour en faire « un fond de commerce » dans l'air du temps ce qui leur a permis de capter l'essentiel des financements disponibles avec, bien souvent, le concours actif des gouvernements. La conséquence grave de ce phénomène a été la dépréciation, la dévalorisation, de toute parole sur la Méditerranée qui a perdu ainsi de sa crédibilité.

Enfin, depuis peu, un nouveau cadre de concertation entre acteurs de la société civile, tous domaines confondus, est en cours de constitution avec la Plate-forme non-gouvernementale euromed ([www.euromedforum.org](http://www.euromedforum.org)), importante nouveauté du paysage régional. Transversalité, interdisciplinarité, solidarité sont les maîtres mots de cette nouvelle instance indépendante dont l'objectif est de renforcer les capacités d'impact du travail associatif dans la sphère euromed. Les acteurs culturels (réseaux et associations) y adhèrent progressivement avec la volonté de défendre la centralité des enjeux culturels y compris au sein des réseaux civils. Là aussi leur bataille n'est pas gagnée d'avance.

Seconde partie.

### **Les propositions concrètes**

On propose ici quelques pistes pour l'action. Les projets proposés entendent répondre à certains des besoins identifiés. Bien d'autres propositions pourraient être suggérées tant le champ est vaste et les besoins énormes.

Dans la mesure du possible, il a été tenu compte de ce qui existe déjà comme potentialité, ainsi que des réalisations, projets et équipes qui ont fait la richesse des échanges euro-méditerranéens. Valoriser le patrimoine de pratiques et échanges de ces dernières années a été donc un souci constant dans la formulation de ces propositions, puisque l'une des tentations à chaque étape du processus de Barcelone a été de prétendre tout réinventer dans l'amnésie de ce qui aujourd'hui peut et doit être capitalisé.

## 1.

### **Création du visa « coopération euromed »**

La politique des visas dans l'espace Schengen et entre les pays méditerranéens est un obstacle majeur aux échanges euro-méditerranéens.

L'obtention d'un visa d'entrée dans un pays relève de la décision souveraine de chaque État. Cette décision, soumise la plupart du temps au principe de la réciprocité, est dictée par les relations diplomatiques entre les États mais elle évolue avec elles. Autrement dit, le fait d'exiger la possession d'un visa pour l'entrée des ressortissants de certains pays peut être levé.

Le lancement du Partenariat euro-méditerranéen n'a rien changé au régime des visas, imposé en particulier à tous les ressortissants des pays de la rive sud à l'entrée de l'Europe en contradiction flagrante avec l'esprit de la Déclaration de Barcelone. Une abolition pure et simple des visas entre les pays signataires aurait dû être la traduction tangible et symbolique de la volonté de « faire du bassin méditerranéen une zone de dialogue, d'échanges et de coopération ».

Bien au contraire au fil des années, certains pays comme l'Italie ont durci leurs pratiques alors qu'il est désormais prouvé que l'imposition de visas ou le refus d'en délivrer n'ont aucune incidence sur les flux d'immigration clandestine.

Celles et ceux qui paient durement cette situation sont les Méditerranéens eux-mêmes qui sont très souvent empêchés de franchir les frontières dans le cadre de projets de coopération, touchant tous les domaines et singulièrement celui des échanges culturels. Les jeunes générations, faut-il le rappeler, sont tout particulièrement frappées par ces restrictions à la circulation, comme le montre le document d'évaluation du programme régional Euromed Jeunesse (décembre 2004).

Les Forum civils euromed ont toujours dénoncé cette situation et formulé des propositions, allant de l'abolition des visas de court séjour (Marseille 2000) à la délivrance de visas à entrées multiples pour les partenaires des projets euro-méditerranéens. Ces mesures rendraient une plus grande fluidité aux projets de coopération culturelle.

En tenant compte de l'expérience acquise ces dix dernières années, on pourrait proposer la création d'un visa portant une sorte de label « euromed » qui serait attribué à tous ceux qui se déplacent dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne dans le sens nord-sud, sud-nord et sud-sud.

A côté des visas « touristique », « professionnel », « familial », un visa « coopération euromed » serait délivré selon une procédure simplifiée (pas de

justification de ressources, ni de logement, etc.) et rapide, permettant des entrées multiples et de longue durée.

L'adoption de ce système devrait être rendue obligatoire pour les pays signataires d'accords d'association avec l'Union européenne et de manière réciproque. Plus généralement, tous les pays signataires de la Déclaration de Barcelone devraient y souscrire.

En attendant, la mise en place d'un tel « visa euromed », une mesure transitoire pourrait être l'élargissement du champ d'application de la résolution du Conseil Européen (n°13649/00) du 14 décembre 2000 à l'ensemble des pays du Processus de Barcelone. Cette résolution porte sur le plan d'action pour favoriser la mobilité en Europe, en lever les obstacles, en particulier pour les jeunes, les étudiants, les formateurs, les chercheurs.

## 2.

### **Un inventaire de la Méditerranée culturelle: pratiques, échanges, lieux.**

Le dialogue des cultures passe souvent sous silence les inégalités en matière de culture (capacité de production, lieux indépendants, mobilité, liberté de création ...) entre les Méditerranéens, censés être les acteurs et les bénéficiaires de ce dialogue.

Un "inventaire de la culture", <sup>11</sup> de sa réalité concrète et donc de ses besoins, reste à faire. Il pourrait constituer la base d'une approche plus fondée et plus solide de la coopération culturelle en Méditerranée et de l'action publique et privée en faveur du dialogue euro-méditerranéen.

Il s'agirait de réaliser des enquêtes dans les pays méditerranéens afin d'obtenir un « état des lieux » qualitatif sur :

- la production culturelle (livres, traductions, disques, pièces, ...),
- la circulation de ces biens culturels,
- la mobilité des personnes (voyages d'étude, circulation des étudiants et chercheurs, tourisme culturel, jumelages, ...),
- les équipements existants (bibliothèques, ordinateurs et cybercafés, lieux de la créativité et lieux d'accès à la culture, cinémas, ...),
- les formations (première et professionnelle) aux métiers culturels,
- les financements (publics et privés, les critères usuels, ...).

---

<sup>11</sup> La Fondation René Seydoux (Paris) étudie, en ce moment, la faisabilité de ce projet et les partenariats à réunir pour sa réalisation.

A partir des éléments recueillis, il s'agirait ensuite d'identifier les besoins les plus urgents et de produire des préconisations réalistes.

Les destinataires de cet "inventaire" seront d'abord les acteurs des échanges eux-mêmes, le monde associatif, les collectivités territoriales, les organismes de financement, à qui l'on fournirait une connaissance utile pour l'action. Les principaux secteurs de la culture pourraient être abordés : le livre, l'internet culturel, les médias, le spectacle vivant, le cinéma, les langues, le patrimoine, les fêtes (de la musique, du cinéma, religieuses, locales,...).

La Fondation euromed Anna Lindh pourrait jouer un rôle fédérateur dans le cadre de ce projet.

### **3.**

#### **Création de Points de Contact Euromed Culture dans tous les pays méditerranéens**

Fin des années 1990, la Commission européenne a mis en place dans les pays membres de l'UE et de l'Espace économique européen des structures d'appui destinées aux professionnels du secteur culturel pour les aider à s'orienter dans les programmes communautaires susceptibles de financer leurs projets. Et tout particulièrement à s'approprier les mécanismes du programme Culture 2000.

Ces structures d'appui sont les Points de contact culture : financés par le budget communautaire et par une contribution des pays membres, ils ont un statut associatif.

Suivant cet exemple, il est proposé de créer des « Points de contact euromed culture » dans les pays de la rive sud, dont le but serait de rapprocher le Partenariat culturel et les acteurs culturels de la société civile de chaque pays, autrement dit de rapprocher l'offre européenne de ses bénéficiaires potentiels.

Véritables « guichets » au service des Méditerranéens, ils favoriseront une meilleure connaissance des programmes euromed, une plus grande maîtrise des procédures d'accès aux financements, et fourniront une aide aux porteurs de projets pour le montage des dossiers.

Il est important que ces structures soient légères, qu'elles soient équipées en termes de moyens de diffusion de l'information et surtout qu'elles bénéficient d'un statut indépendant des institutions nationales. Les Délégations de l'UE dans les pays de la rive sud pourraient en garantir l'autonomie et la neutralité.

Le financement de leur fonctionnement pourrait être assuré soit par le budget des activités culturelles (locales et régionales) des Délégations, soit par MEDA et figurer dans les Programmes indicatifs nationaux de chaque pays partenaire.

#### 4.

### **Créer et multiplier des modules de formation « Méditerranée » pour jeunes journalistes européens**

Le Rapport du Groupe des Sages (automne 2003) réuni par Romano Prodi, alors président de la Commission européenne, a rappelé le caractère primordial du rôle des médias dans le dialogue interculturel. D'abord parce que les médias (et singulièrement les télévisions) contribuent à forger des images et des représentations des pays méditerranéens qui choquent profondément les opinions publiques par la méconnaissance des réalités dont ils parlent.

Si cela est vrai des deux côtés de la Méditerranée, un travail spécifique s'impose auprès des médias européens qui sont largement diffusés au Sud (bien plus que ceux du Sud ne sont diffusés au Nord).

Les images stéréotypés, inexacts ou même négatives du monde arabe, véhiculées en Europe créent un sentiment de rejet et produisent des attitudes de repli non seulement sur les populations de la rive sud mais très fortement auprès des citoyens européens d'origine arabe.

Il est ici proposé d'agir très en amont, au niveau de la formation des jeunes journalistes. En effet, la plupart des écoles européennes de journalisme ne prévoient dans leurs programmes d'étude aucune approche du monde méditerranéen et arabe.

La proposition comporte deux volets.

D'abord, il s'agit de concevoir et proposer des formations qui trouveraient place dans les cursus des journalistes en formation, dans plusieurs écoles européennes. Un module de base serait consacré à la connaissance du monde arabe méditerranéen dans tous ses aspects. Il permettrait une première approche de culture générale, destinée aux jeunes de 1<sup>ère</sup> année. Un module spécialisé représenterait un approfondissement et serait destiné à un groupe plus restreint d'étudiants de 2<sup>ème</sup> année. Il se terminerait par un séjour dans un pays arabe à but professionnel.

Le deuxième volet du projet est la mise en réseau des écoles participantes (partage des pédagogies, site web, participation conjointe aux voyages de travail).

Financé par des organismes privés et publics des pays européens impliqués, le projet pourrait être appuyé par la Fondation Anna Lindh et trouver des synergies utiles avec son action « Journalisme éducatif et culturel ».

## 5.

### **Soutenir l'information culturelle indépendante en Méditerranée via l'Internet**

La nécessité d'une information indépendante et de dialogue est aujourd'hui un besoin vital pour les deux rives de la Méditerranée. Dans un contexte international tendu, la rive Nord partage une faible connaissance des réalités du Sud et la rive Sud traverse une période extrêmement critique. Concernant les médias, un récent rapport de « Reporters sans frontières » a démontré que le Moyen-Orient était une «lanterne rouge de la liberté de la presse» avec une grande absence de médias indépendants et une très forte autocensure des professionnels de l'information. En Europe, on assiste à un inquiétant phénomène d'appauvrissement de l'information liée aux sociétés civiles au profit d'une information grand spectacle qui n'est pas exempte de manipulations idéologiques, la dérive italienne en étant un exemple.

Dans ce contexte, fournir une information indépendante basée sur le dialogue et les regards croisés entre les deux rives est primordial. Internet est un instrument efficace pour décroisonner l'information et se soustraire aux contraintes décrites ci-dessus. Cet outil soulage également les graves difficultés de mobilité des personnes vivant sur la rive sud de la Méditerranée, difficultés qui représentent aujourd'hui encore un des principaux obstacles à la compréhension, à la confrontation des idées et à la circulation de l'information en Méditerranée.

A côté des sites internet des grands médias (presse écrite, radio, télé), de nouveaux lieux d'expression ont vu le jour ces dernières années dans un cadre associatif (voir par exemple [www.naros.info/](http://www.naros.info/) et sur un plan plus culturel [www.planet-dz.com](http://www.planet-dz.com)) qui ont créé des canaux alternatifs et libres pour une information totalement indépendante.

Un autre exemple, unique en son genre parce que réellement euro-méditerranéen, Babelmed <sup>12</sup> est devenu le site web d'information culturelle de référence dans ce domaine, avec l'objectif de promouvoir les échanges culturels en Europe et en Méditerranée et de faire circuler l'information et les idées qui

---

<sup>12</sup> [www.babelmed.net](http://www.babelmed.net)

gravitent autour de cette mer commune. Il est le premier site, au plan des visiteurs, concernant les cultures méditerranéennes.<sup>13</sup>

Animé par une rédaction internationale basée à Rome, le site produit et publie, grâce à son réseau de journalistes indépendants disséminés dans 12 pays méditerranéens, des contenus originaux en trois langues, anglais, français et partiellement en arabe, ce qui permet de toucher un vaste public.

Comme c'est le cas pour toutes les initiatives associatives, son existence reste fragile. Il est par conséquent urgent d'assurer la pérennité de cet outil indispensable et unique par un appui dans la durée de la part de financeurs indépendants.

## 6.

### **Soutenir la circulation des acteurs culturels indépendants et des jeunes par la création de fonds d'aide à la mobilité**

L'une des contraintes majeures de la mobilité en Méditerranée est d'ordre économique. Avec la question des visas, elle empêche souvent la participation au processus d'élaboration des projets en commun entre les deux rives. Cela touche tout particulièrement les associations de jeunes. Chacun sait que dans les budgets des projets d'échange la part des déplacements est prépondérante.

Or la rencontre est une dimension indispensable au travail associatif en Méditerranée, sur le plan individuel et collectif. Les contacts multiples, la circulation de l'information, les déplacements sont générateurs d'initiatives et d'idées.

Alors que le programme Euromed jeunesse vient d'être suspendu, il n'existe aucun instrument dans le cadre de Meda pour aider par des micro-bourses de mobilité les acteurs associatifs et culturels de l'espace euromed.

La création de fonds d'aide à la mobilité, gérés dans la souplesse et la simplicité administrative, devrait être encouragée. Ils pourraient s'inspirer de l'expérience du Fonds Roberto Cimetta<sup>14</sup> qui fournit des bourses de voyages aux artistes et professionnels (techniciens et créateurs) du monde du théâtre, de la danse, des arts visuels, entre autre. Créé en 2000, ce fonds n'aide que des déplacements

---

<sup>13</sup> Les instruments de mesure de la fréquentation des sites Internet le situent au 94 680<sup>ème</sup> rang mondial pour le nombre d'utilisateurs sur 45 millions de sites en activités et il a atteint le 30 000<sup>ème</sup> rang mondial plusieurs fois en 2004.

<sup>14</sup> [www.cimettafund.org](http://www.cimettafund.org)

individuels par des micro-financements et a financé depuis sa création plus de 250 bourses, dont les bénéficiaires sont souvent des jeunes méditerranéens qui ne trouvent pas ailleurs les moyens de participer à des cours de formation ou à des projets en voie de conception, ou encore à des rencontres professionnelles.

## 7.

### **Les lieux indépendants de culture, de rencontre et de création en Méditerranée : favoriser la mutualisation entre ces espaces de liberté**

Depuis quelques années, on a assisté à la naissance dans certains pays de la rive sud de la Méditerranée de structures et lieux de culture indépendants. Cette nouveauté rappelle ce qui s'est passé en Europe depuis les années 1970. Des espaces périurbains (parfois aussi en zone rurale) ont été investis par des équipes le plus souvent très jeunes, pour accueillir des pratiques artistiques, des expérimentations et de créations. Lieux de liberté, installés souvent dans des espaces abandonnés et réoccupés pour accueillir des projets culturels et artistiques, ils fonctionnent en dehors des chemins battus. Ce phénomène a permis l'émergence de nouvelles aventures culturelles et artistiques articulées avec les réalités locales et les populations.

Ces lieux pluridisciplinaires (musique, théâtre, arts visuels, danse, etc.), souples et ouverts, jouent un rôle très important dans la production et la diffusion de la jeune création et facilitent l'accès à des formes culturelles qui ne trouvent pas de place dans les équipements traditionnels.

Autre aspect majeur, les animateurs de ces espaces portent souvent un fort souci d'ancrage dans le développement local et instaurent une relation plus ouverte avec les publics et leur environnement social. Ce qui n'est pas le cas des lieux institutionnalisés de la culture.

Ces espaces intermédiaires (anciennes usines, fabriques, maisons) sont réinvestis par une forte dimension humaine et sont donc soustraits aux logiques spéculatives et marchandes.

Ce qui est ici préconisé est la mise en place d'un dispositif d'appui (site web, plate-forme collaborative, fonds d'aide) qui permettrait la mutualisation, une sorte de bourse d'échanges, le partage de l'information, ainsi que la formation à la gestion de ces lieux, particulièrement fragiles, riches en contraintes en tout genre, et néanmoins indispensables.

## 8.

### **Formation des enseignants du secondaire à l'interculturel : soutenir les échanges scolaires**

Les manuels scolaires véhiculent des représentations de l'histoire nationale de chaque pays ainsi que des images des autres souvent inexactes ou lacunaires et parfois fausses. Cependant ces représentations évoluent. Le cas des relations franco-allemandes montre la résistance et la persistance des stéréotypes transmis à l'école, en dépit des changements de perception dans les sociétés, surtout de la part des jeunes générations.

Pour la Méditerranée, l'Unesco a lancé depuis de nombreuses années l'idée d'un travail sur les manuels scolaires des deux rives et leur révision. Ce projet se heurte néanmoins à des difficultés en raison des résistances de la part des autorités nationales à remettre en discussion les fondements de la transmission de ce qui est considéré au cœur de l'identité de chaque pays. De plus, la complexité du système d'adoption des manuels (poids des éditeurs, liberté du choix de la part des enseignants, etc.) fait également obstacle à la remise en question des contenus transmis dans l'enseignement.

Ce qui est ici proposé est d'aborder la question, plus modestement, sur le versant de la formation des enseignants. En effet intervenir sur la formation des jeunes enseignants du primaire et du secondaire permettrait de leur fournir les outils d'un regard critique sur le contenu de leur enseignement futur, et probablement de répondre à un besoin ressenti par les enseignants eux-mêmes, confrontés à un public scolaire qui a évolué, besoin d'outillage pédagogique auquel les manuels ne répondent pas de manière satisfaisante.

L'idée proposée consiste dans l'organisation d'une série de formations à l'interculturel à destination des enseignants au cours de leur apprentissage professionnel, dans au moins six pays de la rive nord et de la rive sud. Ces formations seraient insérées dans les cursus de manière expérimentale et volontaire. Un travail d'évaluation de ces formations devrait ensuite permettre la réalisation d'outils pédagogiques (brochures et autre), comportant des aides concrètes pour injecter de l'interculturel dans la pratique d'enseignement et constituer une incitation aux échanges scolaires euro-méditerranéens (mode d'emploi, contacts, etc.) Parallèlement, un observatoire des échanges scolaires permettrait de diffuser l'information auprès des écoles et réaliser une veille sur ces échanges.

Ce projet pourrait être obtenu le soutien de la Fondation Anna Lindh dans le cadre de son programme « Notre avenir commun » qui prévoit un volet

spécifique sur la formation des enseignants, en lien avec le Conseil de l'Europe et l'Alecso.

## 9.

### **Un programme de rencontres régulières entre chercheurs, intellectuels, responsables associatifs européens et méditerranéens : la perspective islamique et la perspective européenne en dialogue.**

Occasion rare sinon unique en son genre, une rencontre a eu lieu à Beyrouth en février 2004,<sup>15</sup> exemple d'un dialogue ouvert et courageux entre le point de vue islamique et le point de vue européen sur les défis actuels.

Elle a été organisée par le Consultative Center for Studies and Documentation, l'Institut d'Orient, la Fondation Friedrich Ebert (de Beyrouth) et le Centre for the Study of Islam and Christian-Muslim Relations (de Birmingham).

Elle a fourni l'opportunité d'une véritable confrontation d'idées entre personnes venant d'horizons de pensée différents : un dialogue authentique, parfois âpre, sur les concepts et les valeurs qui fondent les perceptions réciproques, les préjugés et les incompréhensions entre monde islamique et monde européen.

Des universitaires et des intellectuels européens et des intellectuels et universitaires proches du Hezbollah et d'autres mouvements islamiques radicaux ont pu donc aborder un large spectre de questions : la discussion sur la « démocratisation », la différente perception de la notion de violence et de résistance, « l'invasion culturelle » des sociétés arabes par l'Occident, l'identification de l'Islam avec le fondamentalisme et le terrorisme, l'image de l'Occident comme agressif et néo-colonisateur, entre autre.

Les peurs réciproques alimentées par l'incompréhension étaient au cœur de cette riche confrontation.

Cette rencontre rompt avec la tradition des rendez-vous euro-méditerranéens où les participants se retrouvent face à leur miroir et se satisfont d'un semblant de dialogue au cours duquel on n'aborde que des sujets consensuels, sans oser aller au fond des différences pourtant fécondes entre les traditions de pensée.

Il semble urgent et nécessaire d'assurer une continuité à ce type de rencontres, prises comme exemple de bonnes pratiques, et inscrire dans la durée ce véritable dialogue par l'organisation de rendez-vous réguliers, suivis, et dont les

---

<sup>15</sup> The Islamic World & Europe : from dialogue towards understanding, International conference, Beirut, 17-18-19 February 2004

contenus doivent être diffusés et alimenter le débat public dans les sociétés et dans les opinions publiques d'Europe et de Méditerranée.

## 10.

### **Euromed Lingua : un programme en faveur de la diversité linguistique et culturelle**

Dans l'espace euromed, la promotion et la défense de la diversité culturelle passe par une Politique des langues cohérente. En effet, l'accès à la culture de l'Autre, qui fonde tout dialogue interculturel, comporte la prise en compte de la diversité linguistique et d'abord en Méditerranée la prise en compte de la langue arabe et du turc, comme des constituants essentiels de l'espace culturel des rives sud et est.

Combattre les stéréotypes signifie aussi faciliter la connaissance de l'imaginaire produit par une culture. Cela est vrai également dans le sens nord-sud, autrement dit dans le sens de rendre accessible la création littéraire européenne au public des sociétés méditerranéennes du sud.

Un programme de type Euromed Lingua pourrait utilement bénéficier de l'expérience acquise par des programmes européens de soutien à la diversité linguistique en Europe comme Ariane (1997-1999) et les actions Lingua (intégrées depuis le milieu des années 1990 aux programmes cadre Socrates et Leonardo).

Rien n'existe actuellement dans ce domaine, au sein du PEM. Euromed Lingua, sans prétendre couvrir l'ensemble des aspects d'une Politique des langues de l'espace euromed, pourrait s'attaquer de manière pragmatique aux besoins les plus urgents.

Euromed Lingua comporterait deux volets : le soutien à l'enseignement et à l'apprentissage des langues méditerranéennes en Europe et le soutien à la traduction vers l'arabe et le turc d'œuvres littéraires européennes.

Volet 1 : diffusion des langues arabe et turque en Europe.

Plusieurs actions seraient visées par Euromed Lingua dans ce volet.

\* incitation à l'enseignement de l'arabe et du turc par le soutien à la création de nouveaux outils et méthodes destinés aux enseignants et par la coopération entre institutions de formation des enseignants de langue.

\* incitation à la généralisation de l'apprentissage précoce de l'arabe et du turc au niveau scolaire et des études supérieures, dans les pays européens.

\* incitation à l'apprentissage de l'arabe et du turc dans le cadre de la formation professionnelle en Europe dans les secteurs du journalisme, du tourisme, du management culturel, de l'université. Une action spécifique d'aide à la mobilité des jeunes en formation devra être prévue dans ce cadre.

a. Volet 2 : la traduction vers l'arabe et le turc.

Deux actions seraient financées :

\* l'aide à la traduction des auteurs contemporains européens en particulier dans les domaines du roman, de la poésie et du théâtre.

\* l'aide à la coopération entre professionnels, entre collèges de traducteurs, entre écoles de formation à la traduction littéraire, afin de contribuer à améliorer la qualité de la traduction littéraire et la mobilité des traducteurs.

Euromed Lingua serait un nouveau programme régional Meda mais il pourrait bénéficier de financements complémentaires provenant d'autres lignes budgétaires européennes, comme celles de la DG Education et Culture et de l'Instrument européen de Voisinage et de Partenariat (IEPV).

Giovanna Tanzarella  
[tanzarella@fondation-seydoux.org](mailto:tanzarella@fondation-seydoux.org)

Mai 2005